



Arobase IMMOBILIER

Les honoraires sont calculés sur le prix de la vente et sont à la charge du vendeur.

HONORAIRES de NEGOCIATION :

Habitation, terrain, locaux commerciaux ou professionnels cession fonds de commerce

PRIX DE VENTE en €		Honoraires TTC * en €	PRIX DE VENTE en €		Honoraires TTC * en €	PRIX DE VENTE en €		Honoraires TTC * En €
0 à 30 000	forfait	3 000	110 001 à 120 000	Forfait	8 200	260 001 à 270 000	forfait	15 900
30 001 à 40 000	forfait	3 500	120 001 à 130 000	forfait	8 400	270 001 à 280 000	forfait	16 500
40 001 à 45 000	forfait	4 000	130 001 à 140 000	forfait	8 800	280 001 à 290 000	forfait	17 000
45 001 à 50 000	forfait	4 500	140 001 à 150 000	forfait	9 200	290 001 à 300 000	forfait	17 500
50 001 à 55 000	forfait	5 000	150 001 à 160 000	forfait	10 000	300 001 à 320 000	forfait	18 000
55 001 à 60 000	forfait	5 500	160 001 à 170 000	forfait	11 000	320 001 à 340 000	forfait	19 000
60 001 à 65 000	forfait	6 000	170 001 à 180 000	forfait	11 500	340 001 à 360 000	forfait	20 000
65 001 à 70 000	forfait	6 300	180 001 à 190 000	forfait	11 800	360 001 à 380 000	forfait	21 000
70 001 à 75 000	forfait	6 700	190 001 à 200 000	forfait	12 000	380 001 à 400 000	forfait	22 000
75 001 à 80 000	forfait	7 000	200 001 à 210 000	forfait	12 500	400 001 à 430 000	forfait	23 000
80 001 à 85 000	forfait	7 200	210 001 à 220 000	forfait	13 000	430 001 à 460 000	forfait	24 000
85 001 à 90 000	forfait	7 400	220 001 à 230 000	forfait	13 500	461 001 à 500 000	forfait	25 000
90 001 à 95 000	forfait	7 500	230 001 à 240 000	forfait	14 100	Plus de 500 001		5 %
95 001 à 100 000	forfait	7 700	240 001 à 250 000	forfait	14 800			
100 001 à 110 000	forfait	8 000	250 001 à 260 000	forfait	15 000			

AUTRES HONORAIRES : Avis de valeur écrit : 180 € TTC*

Estimation orale : gratuite pour mise en vente

*Base de Tva à 20 %





Arobase IMMOBILIER

Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte⁽¹⁾ et Meublée⁽¹⁾

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

Zone « non tendue »

Année de référence : 2014

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	6% TTC Du loyer annuel hors charges
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	1% TTC Du loyer annuel hors charges

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation	100 € TTC
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	6% TTC Du loyer annuel hors charges
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	1% TTC Du loyer annuel hors charges

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

Barème établi le 2 avril 2017

Carte professionnelle n°256 Préfecture du Lot & Garonne Caisse De Garantie GALIAN - PARIS - N° 29 220 L pour 120 000 €
R.C.P. MMA Entreprises 120 137 405 - R.C.S. Marmande 434 613 444 -

